



Convention  
d'aménagement  
du Bourg  
p. 4



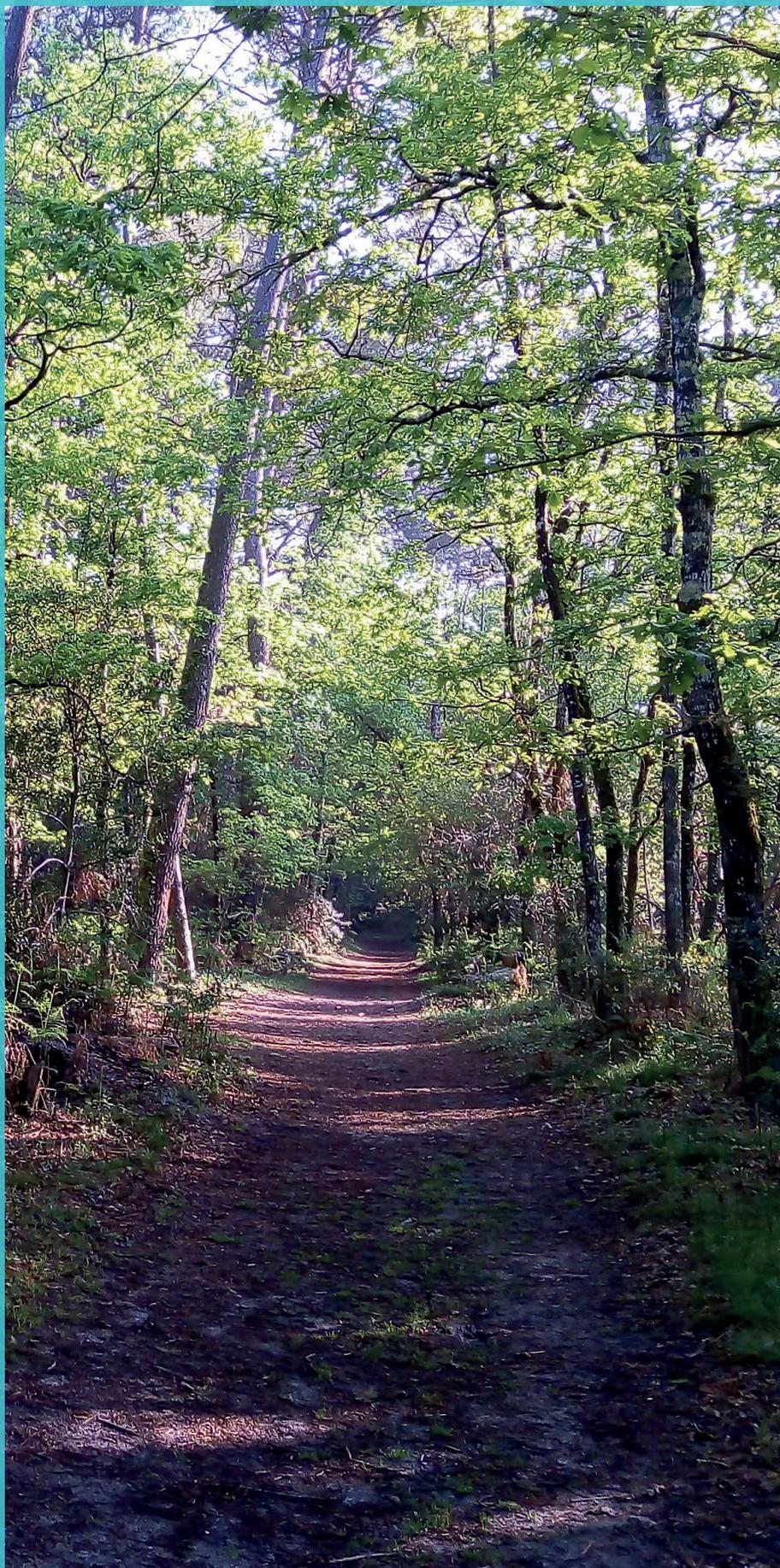
Monuments aux  
morts  
p. 6



Sécheresse -  
Catastrophe  
naturelle  
p. 7



Quiche courge  
chèvre noix  
p. 14



Mars 2023

# Sommaire

n° 116

Urbanisme.....	03
Informations.....	05
CCAS.....	08
ALSH.....	11
Associations.....	12
Bibliothèque.....	14
Dans le panier de l'AMAP.....	14
Économie locale.....	15
Brèves et agenda.....	16

## Edito du Maire



Cher(e)s Saint-Morillonaises et Saint Morillonais

C'est un lieu commun que de le dire, mais il est vrai que nous vivons dans un monde changeant, complexe et parfois difficile à vivre. Notre lieu d'habitation, notre village, bâti autour de sa mairie, son école et son église, est donc un point d'ancrage fort où nous pouvons nous ressourcer et profiter d'un environnement de grande qualité. Le mot «notre» est important, car il signifie que la vie de la commune dépend de toutes et tous et qu'elle a vocation à être partagée pour toutes et tous.

Le meilleur exemple que je peux proposer est celui de notre vie culturelle qui reprend peu à peu ses droits grâce au dynamisme de nos associations et à l'impulsion municipale. Il nous a semblé essentiel de les aider à relancer leurs activités après la période COVID. Et quel plaisir ce fut de pouvoir réorganiser en septembre dernier la fête des associations qui a permis de réunir le soir, plus de 250 personnes, avec un concert, une restauration sur place et un magnifique feu d'artifice. N'oublions pas les pièces de théâtre qui ont été proposées aux enfants de l'école et les autres spectacles proposés par différentes associations. Prenez donc le temps de lire dans ce bulletin les dernières informations les concernant et n'hésitez pas à vous investir !

La vie d'un village, c'est aussi penser à l'avenir. C'est mon rôle et celui de mon équipe municipale que de proposer et de mettre en œuvre, avec la participation de tous, des projets pour améliorer notre cadre de vie. Pour 2023, nous avons fait le choix de travailler sur 3 axes.

Le 1er concerne la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Nous souhaitons le réadapter aux besoins de notre commune, avec en ligne de mire un développement modéré mais suffisant pour maintenir ouvertes les 8 classes de l'école.

Le 2ème est basé sur le schéma directeur de gestion des eaux pluviales, qui sera un outil indispensable à l'élaboration du PLU. Il va nous servir aussi à envisager des travaux pour limiter les effets du changement climatique telles que les inondations terribles que nous avons subies en 2021. De même, nous allons engager un projet de rénovation énergétique des bâtiments communaux et de l'éclairage public, afin de nous inscrire dans une démarche économique et écologique plus que nécessaire.

Le 3ème est un projet de plus longue haleine. Il s'agit de la Convention d'Aménagement du Bourg (CAB) que nous allons signer avec le Département de la Gironde. Elle va nous permettre de réfléchir à l'aménagement du centre bourg, à sa circulation et à mettre en perspective tous nos projets de cheminement doux, de sécurité routière et de liaisons entre les différents hameaux du village. J'en profite pour rappeler que nous travaillons à la réouverture des chemins ruraux, qui sont la propriété incontestable de la commune et que nul ne peut s'approprier !

Bien évidemment, ces trois dossiers feront l'objet de réunions d'information.

Mon engagement et celui de mon équipe pour que vous soyez heureux d'habiter à Saint-Morillon est sincère. Je n'oublie pas d'y associer tout le personnel communal qui, sous la responsabilité d'Anne-Sophie Martin, a la volonté d'être à votre service et donc à celui de la collectivité. Mais c'est aussi avec l'implication de chacun, dans le respect des uns des autres, avec bienveillance et courtoisie, que nous continuerons à faire de Saint-Morillon un village où il fait bon vivre, tous ensemble, et avec de nombreuses activités.

Laurence BOURGADE, Maire de Saint-Morillon

Directeur de la publication: Laurence Bourgade Maire de la Commune de Saint-Morillon

Rédaction en chef: Nicolas Régnier Adjoint au Maire responsable de la commission communication.

Mise en page: Service administratif

Photographies: Commune et associations de Saint-Morillon

Photo de couverture : Sophie Bouju

Impression : Create Communication

## Les chemins ruraux

La Commune de Saint-Morillon comporte une grande variété de cheminements divers maillant son territoire. Ces derniers jouissent de statut divers :

- Les chemins d'exploitation servent exclusivement à la communication entre divers fonds, ou à leur exploitation. Ils sont, en l'absence de titre, présumés appartenir aux propriétaires riverains avec un usage commun à tous les intéressés (Article L161-2 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

- les chemins ruraux, au nombre de 90 sur le territoire communal, sont recensés au sein du tableau de classement qui définit leur emplacement et leur assiette. Ces chemins, dont le statut est détaillé par les articles L161-1 et suivants du Code Rural et de la Pêche Maritime, font partie du domaine privé de la Commune et sont présumés lui appartenir jusqu'à preuve contraire : affectés à l'usage du public, ils n'appartiennent pas au domaine public routier et ne font l'objet d'aucune obligation d'entretien par la Collectivité.

Concernant ces derniers, la Commune a entamé un travail global de valorisation historique, culturelle et environnementale. Ainsi, l'ouverture d'une boucle locale

de randonnée est-elle envisagée. A cette occasion, des régularisations foncières sont actuellement en cours et feront l'objet de plusieurs enquêtes publiques dans le courant des années 2023 et 2024 : la communication quant à ces dernières sera effectuée dans la presse locale ainsi que par un affichage sur site, conformément aux Codes de la Voirie Routière (concernant la désaffectation des emprises concernées) et du Code des Relations entre le Public et l'Administration (modalités régissant l'enquête elle-même).

Si ces chemins invitent à la promenade et à la randonnée, ils ne sont pas toujours identifiables. La démarche de la collectivité consiste ainsi à mieux matérialiser les itinéraires à emprunter. En effet, certains chemins existants rejoignent des tronçons privés ou se confondent avec ces derniers sur certains secteurs et sont régulièrement utilisés par les randonneurs. Ceci représente une nuisance pour les propriétaires ainsi qu'un risque pour ces derniers, dont la responsabilité peut être engagée en cas d'accident. Nous invitons donc au respect de la propriété privée ; les services municipaux se tiennent à votre entière disposition pour tout renseignement relatif aux itinéraires existants ouverts à la circulation générale.

## Les rendez-vous d'urbanisme

**Le service urbanisme vous reçoit uniquement sur rendez-vous :**

Afin de faciliter et d'optimiser le traitement de vos demandes, le service urbanisme vous reçoit uniquement sur rendez-vous. La prise de rendez-vous se fera par téléphone au **05 56 20 25 62** aux horaires d'ouverture de la mairie ou par mail à [urbanisme@saint-morillon.fr](mailto:urbanisme@saint-morillon.fr).

En cas d'empêchement, veuillez en informer le service urbanisme en utilisant les moyens de contact précités.

Toute personne se présentant sans rendez-vous ne pourra être reçue.

Vous avez également la possibilité de demander un rendez-vous téléphonique.

**RAPPEL** : depuis le 1er janvier 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire,

déclaration préalable, permis d'aménager, permis de démolir ou certificat d'urbanisme) ou les déclarations d'intention d'aliéner (DIA) peuvent être déposées en ligne.

Le dépôt dématérialisé du formulaire de la demande et de toutes les pièces du dossier peut se faire via la plateforme en ligne PLAT'AU : <https://sigads.cc-montesquieu.fr/guichet-unique>. La création d'un compte personnel est obligatoire et permet le suivi du dossier. La saisie et le dépôt du dossier peuvent se faire à tout moment, dans une démarche simplifiée.

En cas de difficultés, le service urbanisme est à votre écoute pour répondre à vos questions et vous accompagner dans cette nouvelle démarche.

Le dépôt des demandes en version papier directement auprès du service urbanisme reste possible.

## Chemin des Sables

Le projet d'aménagement et de construction d'une piste cyclable est encore en cours. Certaines régularisations foncières doivent encore être effectuées, tandis que le tracé de la piste cyclable, fortement corrélé à la construction du nouveau collège de Saint-Selve, doit être étudié en concertation avec cette commune. Une communication sera effectuée dès lors qu'une progression sera effective sur ces deux volets.

## Projet CAB

### Une nouvelle Convention d'Aménagement de Bourg en préparation (CAB)

En 2004, la commune avait signé une première Convention d'Aménagement de Bourg avec le Département de la Gironde. Cette première CAB avait permis de réaliser des travaux importants à Saint-Morillon comme la rénovation de la Mairie ou la construction des Ateliers municipaux, de 2004 à 2009.

### Qu'est-ce qu'une CAB ?

C'est un « contrat » entre la commune et le Département qui porte sur les aménagements de la commune et définit les travaux à réaliser sur 4 à 5 années. Le Département s'engageant à co-financer les actions retenues.

L'ambition de la CAB est de proposer une vision, de repenser et dessiner le Saint-Morillon de 2030 dans un cadre global, cohérent et réaliste. Le projet devra :

- Être adapté à l'évolution de la population Saint-Morillonnaise et à ses besoins,
- Prendre en compte les grands enjeux d'aujourd'hui, comme la transition écologique, la transition énergétique, la mobilité et les services en milieu rural,
- S'articuler avec les autres règlements d'aménagement comme le PLU, le schéma directeur des eaux pluviales, etc.

En amont de la CAB proprement dite, une étude préalable est lancée qui se compose :

- D'un diagnostic de territoire
- D'une étude de scénarios et d'orientations
- D'une programmation comportant des fiches action.

### La nouvelle CAB en préparation

L'étude va démarrer à Saint-Morillon dès ce premier semestre 2023, grâce au co-financement du Département de la Gironde.

A l'été ou à l'automne 2023, des consultations permettront aux Saint-Morillonnais de participer à la démarche et de réfléchir avec les élus, le Bureau d'études et le CAUE

(Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) sur différents thèmes comme :

- Les circulations et l'accessibilité : circulation des véhicules à moteur, circulation douce, sécurité, liaisons, parkings ...
- La vie locale : les équipements publics (sports et loisirs, techniques, associatifs, les services), les commerces ...
- Le patrimoine et le cadre de vie : sauvegarde et mise en valeur des biens communaux (ruralité, bâtiments historiques, patrimoine culturel, espaces verts, paysages, espaces de détente)

L'objectif est de réaliser les actions retenues à partir de 2024/2025.

La CAB n'est pas une manne qui permettra de transformer Saint-Morillon en une commune idéale, car nous restons bien sûr dépendants des financements accessibles. Mais au-delà des réalisations concrètes qui seront mises en œuvre, cette nouvelle CAB posera des orientations et des priorités qui guideront les aménagements et la restructuration de Saint-Morillon à plus long terme.



Premières séances de travail pour la Municipalité avec le CAUE pour déterminer les enjeux de la CAB

## Pont du Gât Mort

L'ouvrage, propriété du Département de la Gironde permettant la traversée du Gat Mort en sortie de bourg de Saint-Morillon, fait l'objet d'une réflexion quant à un réaménagement. En raison de sa configuration, un travail sur la sécurisation de la circulation piétonne et motorisée s'avère nécessaire, comme le prouvent les accidents y étant survenus récemment. A l'occasion de la réfection de l'ouvrage, la Collectivité souhaite entamer un travail transversal avec le Centre Routier Départemental et proposer une première option d'aménagement. Une séance de travail est d'ores et déjà programmée à ce sujet.

Pour rappel, la vitesse autorisée sur ce secteur est limitée à 30 km/ h.

## Coupure d'eau et réparation décembre 2022

Vendredi 23 décembre 2022, la pompe de forage de la station du Raton est tombée en panne. Ce forage profond (414 m) situé sur la commune de Saint-Selve, assure l'alimentation de la commune de Saint-Morillon avec un débit d'exploitation de 100 m<sup>3</sup>/h, conjointement avec le forage de Lagrange.

En conséquence de cette panne, des usagers de la commune n'ont eu accès qu'à un débit d'eau courante très faible, voire nul, en particulier dans les foyers situés dans les hauteurs.

La pompe de forage en panne, un modèle très puissant capable de remonter 100 m<sup>3</sup> par heure à une profondeur de 100 m, a dû être remplacée. Trouver et transporter une nouvelle pompe, la mettre en place après avoir extrait l'ancienne à l'aide d'une grue en capacité de retirer les 70

m de canalisations, n'a pas été une mince affaire pour notre prestataire AGUR, alors que l'incident s'est produit à la plus mauvaise période pour ce genre d'évènement : pendant les vacances scolaires de Noël, à la veille d'un week-end et d'un réveillon. Une nouvelle pompe a finalement été trouvée et transportée depuis Châteauroux le lundi 26 décembre, tandis qu'un raccord spécial était fabriqué dans les Landes.

Entretemps, la mairie a organisé une distribution de bouteilles d'eau et mis à disposition un local communal pour proposer des douches et des lavages de vaisselle aux personnes impactées.

Les travaux d'AGUR se sont achevés le mercredi 28 décembre 2022, et toute la commune a enfin retrouvé un service de distribution d'eau satisfaisant !



## Gestion des déchets

### Jour de collecte :

- Bac d'ordures ménagères : Jeudi
- Sac jaune : Mercredi

Votre bac d'ordures ménagères et votre sac jaune sont à sortir la veille de la collecte.

Les collectes sont maintenues les jours fériés sauf le 1er mai, le 25 décembre et le 1er janvier où elles seront reportées au lendemain.

**Rappel :** depuis le 1er janvier 2021, tous les emballages ménagers sans distinction sont à déposer dans le sac jaune : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et, fait nouveau, tous les emballages en plastique, sans exception. Quelques exemples : bouteilles, flacons, bidons, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée...

### Déchets verts et encombrants :

La collecte est assurée sur inscription uniquement. Les inscriptions seront acceptées au plus tard à 16 heures la veille de la collecte.

0 805 020 002 (appel gratuit)

[dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com](mailto:dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com)

[encombrants.montesquieu@groupenicollin.com](mailto:encombrants.montesquieu@groupenicollin.com)

### prochaines collectes :

- Déchets verts : 18 avril 2023 et 23 mai 2023
- Encombrants : 04 mai 2023

### **Service gestion des déchets :**

Communauté de Communes de Montesquieu

1 allée Jean Rostand

33650 Martillac

05 57 96 01 24

[conseiller-du-tri@cc-montesquieu.fr](mailto:conseiller-du-tri@cc-montesquieu.fr)

# Monument aux morts

Le monument aux morts de Saint-Morillon est un hommage aux victimes de guerre : soldats Saint-Morillonnais tombés au champ d'honneur, veuves et orphelins. Erigé dans les années ayant suivi la fin de la Première Guerre Mondiale, il est situé sur la place du village, entre la Mairie et l'Eglise Saint-Maurille.

Cette structure imposante, ornée d'une sculpture en relief et d'une plaque en bronze, mérite d'être restaurée et valorisée. La Commune souhaite par conséquent travailler, en concertation avec l'Office National des Anciens Combattants, à sa rénovation et entamer un travail de mémoire global afin de lutter contre l'oubli et transmettre, notamment aux plus jeunes, les valeurs républicaines.

A cette fin, une mise à jour de la liste des soldats tombés au champ d'honneur est envisagée dans le but d'y faire figurer les noms des victimes de la Seconde Guerre Mondiale, mais également des conflits armés plus récents.

Dans un second temps, le souhait de l'équipe municipale serait d'approfondir ces recherches et éventuellement

de développer une action pédagogique en coopération avec les familles de victimes et citoyens qui souhaiteraient participer à cette démarche : transmission de documents d'archives, propositions d'échanges et d'événements liés à cette thématique sont les bienvenus ! Si vous êtes intéressés, vous pouvez prendre contact avec le service état civil aux coordonnées suivantes :

- en mairie durant les horaires d'ouverture,
- par téléphone au **05.56.20.25.62**
- par mail à l'adresse suivante : [accueil@saint-morillon.fr](mailto:accueil@saint-morillon.fr)



## Solidarité



L'AMF (Association des Maires de France) mobilise les communes de France pour soutenir les populations de Turquie et de Syrie touchées par les

séismes. **Rendez-vous sur le site de la commune pour un lien direct vers le site de l'Association des Maires de France et de Gironde.**

- Après cinq saisons de pluie défilantes, la Somalie est également touchée par une famine qui risque de s'aggraver et de s'étendre dans les mois à venir selon l'Organisation des Nations Unies et le dernier rapport de l'Integrated Phase Classification publié en fin d'année 2022. De nombreuses organisations humanitaires sont à pied d'oeuvre pour soutenir la population et se sont organisées, notamment sur les réseaux sociaux, pour mettre en place des appels aux dons.
- Par exemple : <https://lp.unicef.fr/somalie>

## Démarchage à domicile

Le démarchage à domicile consiste à solliciter un client dans un lieu qui n'est habituellement pas destiné au commerce pour lui vendre des produits ou services. Le client peut être sollicité à son domicile, sur son lieu de travail ou lors d'une excursion organisée par le vendeur. Il suppose la présence physique simultanée du vendeur et du client (contrairement à la vente à distance).

Le démarchage à domicile est une pratique commerciale autorisée mais strictement encadrée par la loi. **La Mairie de Saint-Morillon ne cautionne jamais cette pratique**, y compris lorsque les représentants se présentent préalablement à leurs visites sur le périmètre communal.

La réglementation vise à protéger le client contre les dérives de méthodes de vente souvent jugées agressives, dans la mesure où le consommateur, sollicité à l'improviste, peut se trouver en situation de vulnérabilité par rapport au vendeur.

Le démarchage à domicile exclut les cas suivants :

- Vente par téléphone ou par internet (régime spécifique de

la vente à distance)

- Vente sur les marchés, salons, foires, ou tous lieux destinés habituellement au commerce
- Vente de certains produits : services de santé, denrées alimentaires, jeux d'argent ou de produits financiers (banques, épargnes, assurances).

Il est interdit lorsque le consommateur a manifesté de manière claire et non ambiguë ne pas vouloir faire l'objet d'une visite. Le fait de contrevenir à cette interdiction est puni d'1 an de prison et 150 000 € d'amende.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur les sites internet :

- Démarchage à domicile : règles à respecter | Service-public.fr
- Démarchage à domicile : droits, interdictions et recours (commentcamarche.com)

## Sécheresse : catastrophe naturelle

Le 23 janvier 2023, notre demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été envoyée à la préfecture de la Gironde.

Si l'état de Catastrophe Naturelle est reconnu pour notre commune, un arrêté interministériel sera publié au Journal Officiel;

Votre demande d'indemnisation auprès de votre assureur, devra alors intervenir au plus tard dans les 10 jours ouvrés suivant la publication de cet arrêté.

Ces informations vous seront communiquées par voie postale aux coordonnées indiquées lors de votre signalement.

Les services municipaux restent à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire.

## Dépôt sauvage

La Commune déplore un dépôt sauvage de plaques de fibro-ciment contenant probablement de l'amiante sur la piste DFCI N°5 de Rouillemorte.

La collectivité doit, dans un premier temps, faire appel à un laboratoire pour un diagnostic obligatoire avant travaux. S'il s'avère que les déchets sont amiantés, la collectivité devra faire intervenir une entreprise spécialisée dans l'enlèvement de produits dangereux. Tout cela à sa charge afin d'éviter toute contamination de la faune et la flore.

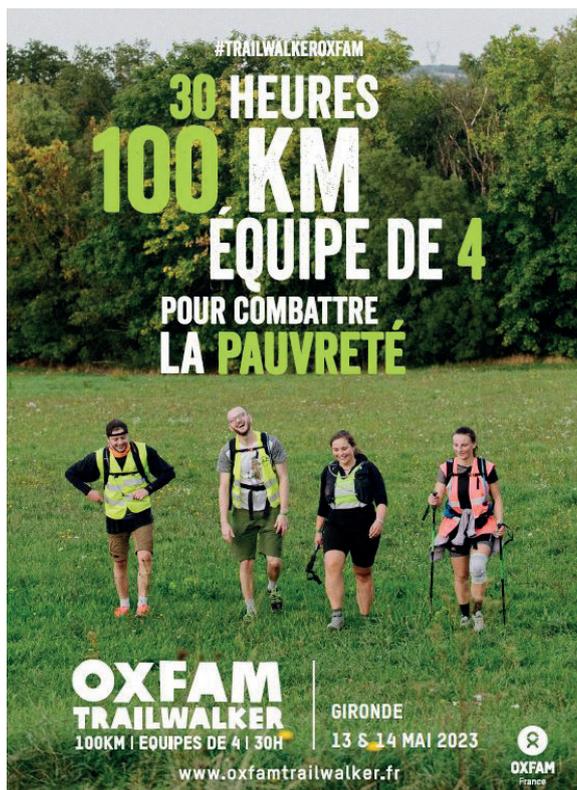
**Rappel : les dépôts sauvages sont interdits et punis par la loi.**

**Veolia recycle les déchets amiantés à Bègles.**

**Tél : 05 56 49 75 00, Site Internet : [www.veolia-proprete.fr](http://www.veolia-proprete.fr)**



## Marche solidaire «Trailwalker OXFAM»



### QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un challenge sportif et solidaire organisé par l'ONG OXFAM en partenariat avec le Département de la Gironde : parcourir 100 kilomètres en moins de 30 heures par équipe de 4 et sans relais, entre Hostens et Blamison.

### L'OBJECTIF ?

Construire un monde plus juste pour tou.te.s. Pour participer, il faut s'engager à collecter au moins 1 500€ de dons au profit de l'association **Oxfam France**, qui mène chaque jour un combat contre les inégalités et la pauvreté, dans plus de 90 pays.

**Une équipe Saint-Morillonnaise est inscrite pour relever ce défi!**

Pour en savoir plus, participer au défi (en tant qu'équipe ou benevole) ou soutenir financièrement les équipes engagées par un don déductible fiscalement, rendez-vous sur le site internet :

**[www.oxfamtrailwalker.fr](http://www.oxfamtrailwalker.fr)**

# Permanences accompagnement professionnel

NOUVEAU

## Nouvelles permanences « accompagnement et suivi professionnel »

Vous souhaitez être accompagné dans votre carrière professionnelle ? Vous cherchez un nouvel emploi ? Vous rencontrez des difficultés dans votre travail ? Vous vous posez la question de la création d'entreprise ?

Un nouveau service gratuit va prochainement être mis en place pour vous accompagner dans vos démarches.

Dans le cadre d'un partenariat bénévole avec la commune, M. Gérard SCHOONBAERT, ancien consultant et coach professionnel, propose de vous accompagner dans votre carrière professionnelle, dans la réflexion d'un nouveau projet professionnel, dans votre recherche d'emploi... Il est

à votre disposition pour vous aider, vous orienter, et vous conseiller dans vos démarches.

Les rendez-vous se dérouleront à la mairie de Saint-Morillon, les 2ème mercredis matin de chaque mois à partir d'avril 2023. Ils seront individuels, personnalisés et strictement confidentiels.

**Pour prendre rendez-vous, il vous suffira de contacter la mairie au 05 56 20 25 62**

Le CCAS de Saint-Morillon remercie M.SCHOONBAERT pour lui avoir proposé bénévolement la mise en place de ce nouveau service.

# Ateliers «Prévention en Santé»

NOUVEAU

## Vous souhaitez préserver votre santé et celle de vos proches ?

Nous vous proposons de participer à des ateliers gratuits et interactifs pour évoquer les différents moyens de prévention à votre disposition.

Animés par des professionnelles de santé, ces ateliers pourront évoquer des thèmes de santé publique : par exemple, le choix des produits utilisés au domicile (produits de ménage, d'hygiène, de bricolage, ...), l'hygiène de vie,

la santé du jeune enfant, la santé des séniors, le dépistage des cancers, ...

Afin de recueillir votre avis sur cette initiative et d'identifier les créneaux les plus pertinents pour organiser ces ateliers, un questionnaire est à votre disposition en mairie et sur son site internet.

N'hésitez pas à donner votre avis, vos réponses nous seront très utiles.

# Ateliers numériques

## Nouveau en 2023 : des ateliers numériques à Saint-Morillon

Depuis ce mois de janvier 2023, 3 groupes de pratique numérique se retrouvent le lundi dans des locaux municipaux pendant 1h30. On y apprend par exemple à mieux utiliser les outils numériques – ordinateurs et smartphone – à mieux communiquer par messageries ou encore à naviguer sur Internet en sécurité.

Les 17 participants se répartissent en 3 groupes : débutants, élémentaires et intermédiaires.

Ces groupes sont complets et vont fonctionner jusqu'en juin. Si vous souhaitez participer, ce sera possible à partir de septembre 2023. N'hésitez pas à prendre contact, même maintenant avec Anaïs au CCAS pour réserver votre place. La participation est gratuite.

Nous vous rappelons également les permanences numériques individuelles gratuites. Un accompagnateur



numérique de l'ETAPE vous accueille sur RV les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> vendredis de chaque mois de 15h à 17h pour vous conseiller et vous aider pour vos démarches numériques : administratif (ex. : refaire des papiers, répondre à des demandes administratives etc.), accès à des services (transport, achats, etc.), communication (messagerie, réseaux sociaux), travail sur ordinateur (textes, photos, etc.) etc.

## Rendez-vous et contacts :

**Anaïs DOS SANTOS, Responsable du CCAS**

**Tél : 05 56 78 65 83 ,**

**e-mail : [action.sociale@saint-morillon.fr](mailto:action.sociale@saint-morillon.fr)**

## Opération «boîtes de Noël»

Le municipalité et notamment le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), vous remercient chaleureusement d'avoir soutenu leur projet en contribuant, par vos dons divers, à faire preuve de solidarité envers les plus démunis.

Au total, 80 boîtes de Noël ont été collectées et remises aux Restos du Cœur de Martillac ! Elles ont été distribuées aux personnes dans le besoin qui ont pu, grâce à vous, fêter Noël comme nous tous. Ce fut un véritable moment de partage, de bienveillance et de soutien durant ces fêtes de fin d'année.

Il s'agit d'une très belle réussite, qui invite au renouvellement de cette opération l'année prochaine.



## Le Noël des enfants



Pour clôturer l'année en beauté, le mardi 15 décembre, les enfants de l'école ont été conviés à une journée dédiée à l'esprit de Noël, organisée par le CCAS.

Les enfants ont pu assister au spectacle « Le clown et la princesse » interprété par le Théâtre Ombre et Lumière, qui s'est déroulé à la salle des fêtes.

Juste après le spectacle, le Père Noël a fait sa tournée de cadeaux pour tous les enfants.

S'en est suivi le repas de Noël, préparé par le service restauration de la commune.

Pour terminer cette belle journée, les enfants qui sont restées à la garderie ont pu profiter d'un goûter gourmand en attendant l'arrivée de leurs parents.

## Cadeaux des aînés

Comme chaque fin d'année, pour la période des fêtes, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) se sont rendus auprès des aînés de la Commune, âgés de 75 ans et plus, pour leur remettre un cadeau de fin d'année : un coffret gourmand de produits locaux confectionnés par les Ateliers Saint-Joseph (Mérignac) et une bouteille de vin rouge du Château Piron. Cette distribution, très appréciée par nos aînés, représente un beau moment de partage et de convivialité qui réchauffe les cœurs durant les fêtes de fin d'année.



## Repas des aînés



Après deux années d'absence en raison de l'épidémie de Covid-19, le repas des aînés, traditionnel moment de convivialité, a fait son grand retour. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a en effet organisé, ce jeudi 26 janvier 2023, le repas des aînés pour 51 seniors âgés de 65 ans et plus. C'est au Cabaret l'Ange Bleu, situé à Gauriaguet, que les retrouvailles se sont célébrées, autour d'un déjeuner spectacle et d'une ambiance conviviale. La nouvelle revue « Euphorie », véritable show d'exception réunissant chansons, humour, danses et décors, a comblé de plaisir les convives qui ont passé un agréable moment qu'ils ne sont pas prêts d'oublier.

## Combien de temps avant votre départ à la retraite?

Votre parcours professionnel, ses aléas (apprentissage, service militaire, maternité, arrêts maladie, périodes de chômage, etc.) et vos prochaines orientations ont une incidence sur votre future retraite. En avez-vous pris connaissance ? Savez-vous les interpréter en terme de validation de trimestres (cotisés / assimilés)? Quels en sont les impacts pour l'accès à vos droits et calculs ?

Thierry BRUNET, conseiller retraite professionnel de la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail), tient une permanence mensuelle le samedi matin

à la mairie de Saint-Morillon pour vous aider à répondre à ces questions.

La prise de rendez-vous se fait directement auprès de Madame DOS SANTOS, responsable du CCAS de Saint-Morillon, au **05 56 78 65 83**. Les rendez-vous sont individuels, personnalisés et strictement confidentiels.

### Prochaines permanences :

- Samedi 1er avril 2023

- Samedi 13 mai 2023



32 route de Saint-Michel de  
Rieufret

mardi de 16h30 à 18h30  
mercredi de 10h à 12h et de  
15h30 à 18h30

samedi de 10h à 12h et de  
15h30 à 18h30.

05 56 88 86 99

bibliotheque@saint-morillon.fr



### Rétrospective des dernières animations :

\* Noël à la bibliothèque sous le signe du partage. Outre la visite toujours très attendue du Père-Noël, nous avons invité deux aînés, Madame Annie François et Monsieur Jean-Marie Lasserre (encore mille mercis à eux) à venir raconter leurs souvenirs d'enfance à Saint-Morillon .

\* Les Nuits de la lecture courant janvier, une balade contée par Stéphanie Lafitte (conter-nature.com) au coeur de l'hiver et de la forêt, un plaisir pour tous à réitérer .

**L'équipe est toujours à la recherche d'un(e) ou deux bénévoles motivés pour faire vivre la bibliothèque municipale (sous gestion de l'association 5 Mots et plus).**





Spectacle de la  
compagnie Lune  
d'Ailes, "Virgule et  
circonflexe".



Le 18 janvier 2023,  
il neige au centre de  
loisirs.



Exposition  
Dali aux  
Bassin des  
lumières.



Carnaval au centre  
de loisirs.



Initiation escrime.

## Les associations

Les articles de cette rubrique ont été rédigés par les associations.

### Asgamy

#### Kagami Biraki à St-Mo

Le mercredi 18 Janvier dernier, la cérémonie des vœux du Dojo ASGAMY s'est déroulée à la Salle des Fêtes de St-Mo sous la forme d'un Kagami Biraki.

Les pratiquants de Qi Gong et de Yoseikan Budo du club ont présenté leurs avancées techniques personnelles de l'année passée sous formes de courtes démonstrations individuelles et collectives. Tous se sont produits devant les familles et les amis venus les voir pour l'occasion. Un diplôme de grade a été remis aux enfants et aux ados pour gratifier leur engagement dans le Yoseikan et matérialiser leur progression martiale.

Nous avons également profité de la cérémonie pour féliciter Yves pour son élévation au grade de 3e Duan en Qi Gong.

La soirée s'est terminée sur un apéro-dinatoire sous la forme d'une auberge espagnole bien conviviale et gargantuesque.

Vous souhaitez participer aux prochains événements du club... Lancez-vous !! Venez nous rejoindre et essayer (essais gratuit sur demande).

ASGAMY propose des cours de d'Art Martiaux pour tous (Yoseikan Budo) et des séances de Qi Gong

Renseignements : [www.asgamy.org](http://www.asgamy.org) / 06 11 12 26 49



## Les Chœurs de Saint-Mo



Les Chœurs de Saint-Mo accompagnés d'une chorale amie  
Seront heureux de vous accueillir

**Le samedi 10 juin 2023 à 20h30 à la salle des fêtes**

Pour le concert de fin de saison

Venez nombreux

## Energy Saint-Morillon

Energy Saint Morillon est une association sportive proposant tous types d'activités dans un esprit de convivialité et motivation **Nous sommes ravies de vous annoncer l'arrivée d'une nouvelle activité Pilates, animée par Sabrina le mardi de 18h30 à 19h30.**

Rappel des activités et horaires :

- Gym douce, lundi 17h-18h
- Sophrologie, lundi 18h30-19h30
- Pilates, mardi 18h30-19h30
- Zumba, mardi 19h45-20h30
- Fitness, mardi 20h30-21h30
- Swiss Ball, jeudi 18h à 19h
- Renforcement musculaire, jeudi 19h-20h

[page Facebook Energy Saint Morillon](#)

[gymvolontaire.033158@gmail.com](mailto:gymvolontaire.033158@gmail.com)



## Les associations

Les articles de cette rubrique ont été rédigés par les associations.

### A Fleur de peau

NOUVEAU

Une association installée à Béthanie, à Saint Morillon, depuis novembre 2021 ! Cette association créée en 2019 est tournée vers le partage d'expériences autour de l'amour du vivant. Nous aimons particulièrement les plantes et étudions leurs usages.

C'est pourquoi le jardin de Bot'ami (à Béthanie-St Morillon) a vocation à devenir un jardin des simples (plantes sauvages et cultivées) accompagnant un verger.

Une trentaine d'adhérents maintenant, s'y retrouvent régulièrement. Nous organisons également des sorties d'herborisation, cueillette et botanique, des visites, des rencontres, des ateliers de transformation des plantes etc... Les projets ne manquent pas !

Les adhésions peuvent se faire en cours d'année (sept à juin). N'hésitez pas à aller sur le site internet de l'association pour mieux nous connaître :

<https://a-fleur-de-peau.jimdosite.com> et à nous rejoindre, si comme nous, vous êtes passionné.e.s par le vivant ! A bientôt.



### RécréAsso

L'association RécréAsso organise une chasse au trésor géo localisée (style Géocaching) en famille **le dimanche 2 avril de 10h à 12H et de 15h à 17h.**

Le départ et l'arrivée se feront au presbytère où une carte et un questionnaire seront remis à chaque participant afin de trouver tous les indices et le fameux trésor !

La présence d'un adulte est requise ainsi qu'un GPS (ou google maps pour les coordonnées géographiques).

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :

[recreasso@outlook.fr](mailto:recreasso@outlook.fr),

ou à nous suivre sur Facebook : RécréAsso



### Beautiful tone



Le concert de fin d'année de l'école de violon "beautiful tone" aura lieu le samedi 17 juin 2023 à 10h30 à la bibliothèque de st Morillon.

## Les associations

Les articles de cette rubrique ont été rédigés par les associations.

# Les Escargots de Saint-Mo



### Une sortie course pour tous à Saint-Mo le 23 avril 2023

Chers coureuses et coureurs de Saint-Morillon,  
Nous nous croisons parfois sur les chemins de Saint-Morillon, mais nous n'avons que rarement ou même jamais eu l'occasion de courir ensemble.

Faisons enfin connaissance le dimanche 23 avril ! Rejoignez-nous lors de notre « Sortie pour tous ».

Nous préparons deux boucles bien vertes de 7 et 12 km, ce sera au choix pour chacun.

Départ à 10h00 devant l'entrée du stade de Saint-Morillon.

*Les coureurs des Escargots de Saint-Mo*

## Dans le panier de l'AMAP

### Quiche courge-chèvre-noix

*Une recette réalisée quasiment avec 100% de produits disponibles à l'AMAP !*

#### Pour la pâte brisée :

- 200 g de farine T80 (AMAP)
- 1 cuillère à café rase de sel
- 5 cl d'huile d'olive (AMAP)
- 8 cl d'eau

Mettez la farine et le sel dans un saladier. Ajoutez l'huile d'olive et l'eau. Pétrissez jusqu'à former une boule homogène.

Étalez et garnissez un plat à tarte. Piquez à la fourchette.

#### Pour la garniture :

- 1 oignon (AMAP)
- 1 morceau de courge ou 1/2 potimarron (AMAP)
- 3 œufs bios (AMAP)
- 20 cl de crème liquide
- thym, sel, poivre
- lardons (ou bacon ou jambon cru)
- 1/2 brique (ou bûche) de chèvre (AMAP)
- une dizaine de noix (AMAP)

Faites revenir l'oignon émincé dans un peu d'huile d'olive.

Ajoutez la courge épluchée et coupée en dés. Laissez cuire 10 minutes.

Dans un saladier, mélangez les œufs et la crème. Salez légèrement, poivrez et ajoutez le thym.

Répartissez la courge sur le fond de pâte. Ajoutez les lardons et la bûche de chèvre coupée en dés. Recouvrez avec le mélange œufs-crème.

Parsemez de noix.

Faites cuire au four, 40-45 minutes à 180 °C.

Bon appétit !

*\* Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne*



## Économie Locale

Vous recherchez des services ou artisans près de chez vous ? Ou bien vous souhaitez faire connaître l'activité professionnelle que vous exercez à Saint-Morillon ?

Visitez la rubrique économie locale du site internet de la commune : [saint-morillon.fr](http://saint-morillon.fr) > Cadre de vie > Économie locale

**Rappel** : si vous êtes entrepreneur à Saint-Morillon, vous pouvez demander une publicité gratuite dans le Bulletin Municipal de la commune, en remplissant le formulaire sur le site internet (case à cocher à la fin du formulaire). Les entreprises déjà inscrites sur le site internet peuvent aussi demander une publication en envoyant un mail à [accueil@saint-morillon.fr](mailto:accueil@saint-morillon.fr).

## Cabinet d'Osthéopathie

NOUVEAU

**Marie SAVATON** vous informe de l'ouverture de son cabinet d'ostéopathie, au 62 route de Castres au sein du pôle médical (à droite de la pharmacie).

Vous pouvez la contacter au **06.24.37.54.64** pour prendre rendez-vous, ou pour lui poser vos questions.

Elle prend en charge tous les profils de patients : nourrissons, enfants, adultes, sportifs, femmes enceintes, seniors. Pour se faire, elle utilise une approche plutôt douce avec des techniques adaptées aux besoins de chacun.

Il est possible de consulter pour des douleurs musculo-squelettiques, viscérales, maux de tête ou en prévention.



## Commerce ambulant

NOUVEAU

**Nouveau commerce ambulant à SAINT-MORILLON : La rôtisserie Besse**

sur le parking de l'école, les samedis soir de 17h00 à 21h00.

A la carte : Poulet fermier, coquelet, jarret de porc, légumes cuisinés, pommes de terre

Réservation au **06.74.92.98.01**

## MG Construction

Travaux de maçonnerie générale, rénovation, garages, piscines, pool house - terrasses

Gorrias Mathieu

**06 70 08 02 53**

[mathieugorrias@hotmail.fr](mailto:mathieugorrias@hotmail.fr)



# Brèves et agenda

Le 18 janvier 2023, Saint-Morillon sous la neige :



Vos élus lors de la cérémonie des vœux du maire,  
le samedi 21 janvier 2023.



**Permanence des élus**  
**Mairie de Saint-Morillon**  
**les samedis matin (hors vacances scolaires)**  
**de 9h00 à 12h00.**

**RAPPEL: retrouvez toute l'actualité de la commune sur Facebook !**

Consultez et abonnez-vous à cette page pour rester informé(e) :  
[facebook.com/MairieSaintMorillon](https://facebook.com/MairieSaintMorillon)



## DÉCÈS :

Laurent COUFFY	18/11/2022
André, Jules LAULAN	26/11/2022
Jean, Pierre GAILLARD	02/12/2022
Michèle, Henriette RIVIERE	01/01/2023
Colette, Lucienne TALOU	02/03/2023

## A G E N D A

**SAMEDI 1er AVRIL**

Permanence retraite

**DIMANCHE 2 AVRIL**

RécréAsso : chasse aux oeufs

**DIMANCHE 23 AVRIL**

Les Escargots : «Sortie pour tous»

**SAMEDI 13 MAI**

Permanence retraite

**SAMEDI 10 JUIN**

Les chœurs de Saint-Mo Concert

**SAMEDI 17 JUIN**

Beautiful Tone : concert

Abonnement chaîne YouTube:



[youtube.com/@MairieSaintMorillon](https://youtube.com/@MairieSaintMorillon)

**Abonnement Newsletter**

Suivez les informations en temps-réel  
en vous abonnant à la Newsletter de  
Saint-Morillon !

[saint-morillon.fr/newsletter](https://saint-morillon.fr/newsletter)